

**Démarches médicales :**

À sa naissance, l'enfant est rattaché comme ayant-droit soit à l'un de ses parents, soit aux deux. Un acte de naissance ou une photocopie du livret de famille doit être adressé à l'organisme d'assurance maladie et aux mutuelles. Dès sa naissance et jusqu'à sa majorité, un certain nombre de visites préventives, de vaccins et d'actes médicaux sont soit obligatoires, soit préconisés. Dans chaque rubrique, ceux-ci seront précisés.

**Choisir son médecin généraliste ou son pédiatre :**

Avant même la naissance de votre enfant, il faudra faire le choix d'un médecin généraliste ou d'un pédiatre. Encore une fois, il n'existe pas de vérité absolue en la matière. Choisissez un professionnel dont les pratiques vous conviennent, avec qui vous réussissez à bien communiquer. Ainsi, dès les 1<sup>ers</sup> jours de votre bébé, vous aurez un médecin sur qui vous appuyer en cas d'urgence, de questions ou de problèmes. Le médecin de la PMI a un rôle complémentaire car il suit l'évolution de votre enfant au travers de rendez-vous périodiques, mais il ne pourra pas s'occuper des urgences.

**Les visites médicales :**

Ce ne sera pas une surprise, les bébés sont soumis à une surveillance attentive dès leur naissance. Le pédiatre de la maternité est chargé d'effectuer un examen poussé de chaque nourrisson afin d'évaluer son état de santé (respiration, rythme cardiaque, recherche d'anomalies ou de malformations, etc.). Un autre examen est programmé dans la 2<sup>ème</sup> semaine de l'enfant afin de procéder à un 2<sup>ème</sup> contrôle plus approfondi (examen neurologique, vérification de la vision et de l'audition, etc.) et à un test sanguin de dépistage.

Il faudra ensuite programmer des visites médicales mensuelles jusqu'aux 6 mois de l'enfant, afin de tracer la courbe de croissance de l'enfant, vérifier son tonus musculaire, son développement psychomoteur et réaliser les vaccins obligatoires.

**Les vaccins obligatoires**(pour les enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2018)

|  | 1 mois | 2 mois | 3 mois | 4 mois                 |
|--|--------|--------|--------|------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Diphtérie / Tétanos / Poliomyélite</li><li>• Coqueluche</li><li>• Haemophilus Influenzae de type b (HIB)</li></ul> |        | X      |        | X<br><i>1er rappel</i> |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Hépatite B</li></ul>   |        | X      |        | X<br><i>1er rappel</i> |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Pneumocoque</li></ul>  |        | X      |        | X<br><i>1er rappel</i> |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Méningocoque C</li></ul>   |        |        |        |                        |

**URL de la source (modifié le 27/03/2019 - 15:59):** <https://www.pontault-combault.fr/pre-natalite-et-naissance/la-sante-de-votre-bebe>